



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CROISSANCE DES EFFECTIFS

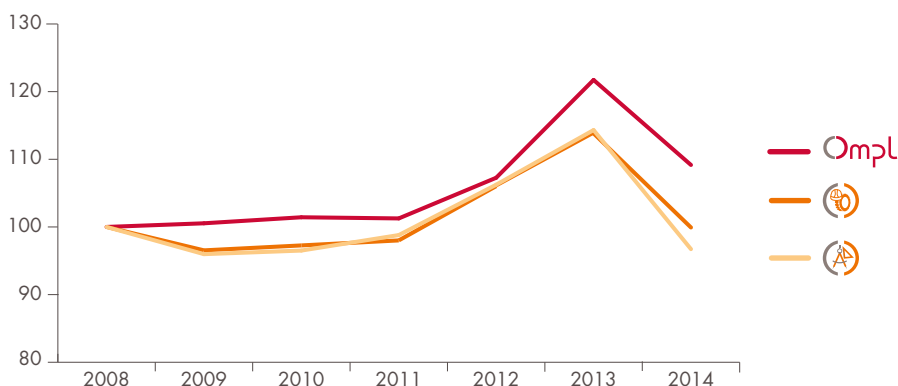
La branche enregistre une progression des effectifs par rapport à 2008. En 2014, le décrochage observé est dû à une rupture de série. Les données utilisées ne sont plus issues d'un échantillonnage mais des bases complètes de l'Insee.

Évolution des effectifs salariés¹

Années			Ompl
2008	37 872	57 192	399 860
2009	36 348	55 212	398 724
2010	36 552	55 632	403 152
2011	37 416	56 052	404 892
2012	40 234	60 641	428 939
2013	43 296	65 100	486 768
2014	36 629	57 147	436 504

Source : Insee, DADS 2008-2014

Évolution des effectifs par branche en indice



L'indice mesure la variation relative de l'emploi dans chacun des secteurs entre 2008 et les années suivantes. L'indice est le rapport entre les effectifs salariés en 2008 (valeur en 2008 = 100) et les effectifs salariés au cours d'années suivantes.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'architecture

1. Jusqu'en 2013 les effectifs étaient basés sur un échantillon de la DADS, ce qui peut expliquer des variations importantes. Depuis 2014, ils sont calculés sur la DADS complète.



PLUS DE LA MOITIÉ DES EFFECTIFS DANS TROIS RÉGIONS

- L'Île-de-France rassemble 29 % des effectifs de la branche et son poids est plus important que pour l'ensemble du secteur (27 %).
- La région Auvergne-Rhône-Alpes est la seconde région pour l'emploi de la branche (14 %).
- La Nouvelle-Aquitaine occupe la troisième place en nombre de salariés (8 %).

Ces trois régions regroupent 51 % des salariés de la branche.

Effectifs par région

